



## Maladie évolutive depuis peu

Par **hiba07**, le **30/09/2012** à **09:13**

Bonjour,rnJe vous explique rapidement depuis 2007 je ne travaille plus un choix personnel  
rnpour pouvoir m occupé de mes filles elles sont âgées de 8 et 17 ans donc un peu plus  
indépendante facon de dire rnDeux ans que je me fait suivre médicalement hôpitaux ,examen,  
traitement ect rnOn vient de me découvrir une maladie chronique et évolutive reconnue 100%  
sécu depuis peu avec en prime une grande fatigue physique et morale suite a cette maladie et  
mon traitement rnJe voudrais quand même savoir si je peu m inscrire au pôle emploi car le  
choix que j avais fait avant d être malade était de me remettre a la recherche d un emploi  
lorsque mes filles serais plus grande rnEn ai je le droit de trouvé un emploi car j ai peur de pas  
arrivé a assumé au travail?si je trouvé un emploi suis je obligé dans avertir mon employeur de  
cet état de santé ?rnOu bien quels sont mes autre moyen s il y en a rnMerci

Par **pat76**, le **04/10/2012** à **13:50**

BonjourrrnrnVous pouvez vous inscrire au pôle emploi et tentez de trouver un  
employeur.rnrnVous n'aurez aucune obligation de l'informer de votre maladie, mais si  
l'employeur respecte bien la législation du travail, il aura l'obligation de vous envoyer à la  
médecine du travail pour la visite d'embauche.rnrnAu vu de votre état de santé et à la lecture  
des documents médicaux que vous remettrez au médecin du travail, ce dernier pour juger que  
vous êtes inapte à travailler ou alors il demandera un aménagement du poste et de vos  
horaires.